

## PALATINE MONETAIRE STANDARD

### SFDR Article 8

#### L'EQUIPE DE GESTION



Alexandre MONTFERME  
Gérant



Rémi DURAN  
Co-gérant

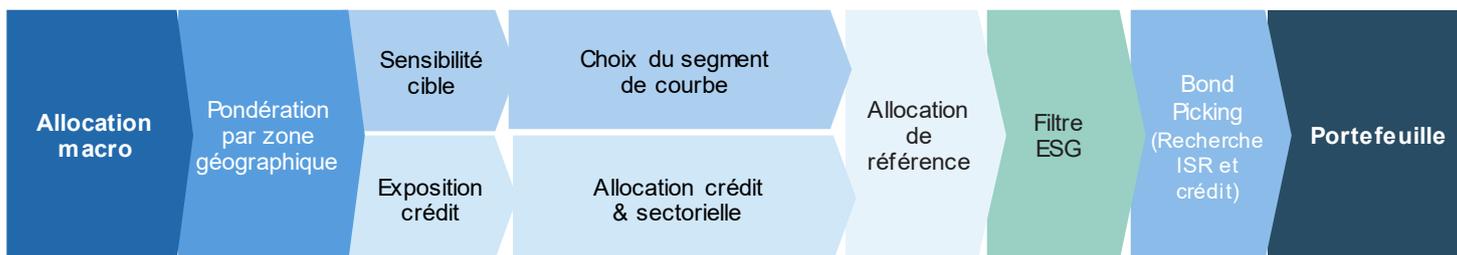
#### NOS ATOUTS

- Expertise centrée sur les émetteurs corporate qui financent l'économie réelle
- Gestion active et flexible de la WAM\*/WAL\*\* du portefeuille
- Intégration des critères ESG

#### POURQUOI INVESTIR ?

- Valoriser le rendement de vos dépôts sur 3 mois
- Opter pour une sélection d'émetteurs de qualités avec l'appui d'une équipe de recherche
- Se positionner pour un placement d'investissement durable, intégrant des critères ESG

#### PROCESSUS DE GESTION



#### CONTRAINTES DE GESTION

WAM\* < 180 jours max  
\*Weighted Average Maturity

WAL\*\* < 360 jours max  
\*\*Weighted Average Life

Univers haute qualité crédit

#### LE FONDS DANS L'UNIVERS PALATINE AM



## PALATINE MONETAIRE STANDARD

### SFDR Article 8

#### FACTEURS DE RISQUES GÉRÉS

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et crédit
- Risque de contrepartie et recours aux dérivés
- Risque juridique, risque de durabilité

#### CARTE D'IDENTITE

Forme Juridique	SICAV
Code ISIN	FR0000299877
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Standard
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine AM
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	3 mois
Devise de comptabilité	Euro

#### PROFIL DE RISQUE



\* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années.

Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la dernière VL connue
Commission de souscription	Sous.<= 40 M€ : néant ; Sous.> 40 M€ : 0,40% max
Commission de rachat	Aucune
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de décembre
Taux de frais de gestion	0,40% TTC max.
Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé

#### VOS CONTACTS COMMERCIAUX



**Damien ROUX**  
Responsable Institutionnel & Distribution  
[damien.roux@palatine.fr](mailto:damien.roux@palatine.fr)  
T : +33 (0)1 55 27 95 41 /+33 (0)7 86 02 67 74



**Marc SÉRAFINI**  
Responsable Institutionnel & Distribution  
[marc.serafini@palatine.fr](mailto:marc.serafini@palatine.fr)  
T : +33 (0)1 55 27 95 54 /+33 (0)6 75 00 31 16



**Serge FLAUW**  
Responsable Institutionnel & Distribution  
[serge.flauw@palatine.fr](mailto:serge.flauw@palatine.fr)  
T : +33 (0)1 55 27 95 94 /+33 (0)6 08 03 72 35

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.